ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

DISTRIGOAT
SAS au capital de 100 €
Siège social : 10 rue de la renouille
21600 Longvic
949 986 780 RCS de Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 01/06/2025, les associés ont nommé Président de la société DISTRIGOAT la société CBDIJON (SARL au capital de 600 €, ayant son siège social 38 rue charrue 21000 Dijon, inscrite 894 299 296 RCS de Dijon, représentée par M. OUSSADIT Kevin et M. GUIGUES Julien), société nommée Présidente en remplacement de la société JEANNE DISTRIB (inscrite 910 040 856 RCS de Dijon), démissionnaire à compter du 01/06/2025.
Mention au RCS de Dijon

AL25019145

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GARAGE SERRIGNY-LAIR
Société à responsabilité limitée
Unipersonnelle
Au capital de 5 000 euros
Siège social : Rue des Cras Cidex 6
21550 LADOIX-SERRIGNY
909242422 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 23 juin 2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du Rue des Cras Cidex 6 , 21550 LADOIX-SERRIGNY au 1 impasse des Barrigards - 21550 LADOIX SERRIGNY à compter du 30 juin 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL25019291

MODIFICATIONS MULTIPLES

SOBEM NG
Société par actions simplifiée
au capital de 2 632 000 euros
Siège social : 158 Grande rue
21410 SAINTE MARIE SUR OUCHE
751 249 780 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte en date du 20/05/2025, il résulte que :
- la société SCAME PARRE S.P.A., Société par actions italienne au capital de 6 000 000,00 euros, dont le siège social est situé Via Costa Erta 15 PARRE (BG) CAP 24020 (Italie), immatriculée au Registre du commerce de BERGAME (Italie) sous le numéro BG-136163, représentée par M. Stefano SCAINELLI, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de M. Serge EXARE, démissionnaire, à compter du 20/05/2025 ;
- il a été décidé de réduire le capital social de 317 000 € pour le ramener de 2 632 000 € à 2 315 000 € par voie de rachat et d'annulation de 317 000 actions.
La Présidente a constaté en date du 26/06/2025 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à deux millions six cent trente-deux mille euros (2 632 000 €).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à deux millions trois cent quinze mille euros (2 315 000 €).
POUR AVIS
La Présidente

AL25019301

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

JANE ET SYLVAIN
Société civile d'exploitation
Agricole au capital de 7 700 euros
Siège social : ZA La petite Champagne
Lot 4 21640 GILLY LES CITEAUX
424 986 651 RCS DIJON

Aux termes d'un acte unanime en date du 28 mai 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Jane RAPHANAUD de ses fonctions de cogérante, avec effet au 28 mai 2025, et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Monsieur Jérémy RECCHIONE, gérant non associé, continuera seul d'assumer les fonctions de gérant de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL25019313

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

SASU BONO VOX PROPERTY
au capital de 10 000 euros
Siège social : 7 Boulevard de la Trémouille
21000 DIJON
849 509 690 RCS DIJON

Aux termes de décisions de l'Associée Unique du 22/01/2024, il résulte que :
ADYA FINANCES, SARLU au capital de 350 000 euros, dont le siège social est 7 Boulevard de la Trémouille - 21000 DIJON, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 949 166 557, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Aurélien DAVID, démissionnaire, et ce à compter du 22/01/2024.
POUR AVIS
Le Président

AL25019333

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

PROSPER WINE
SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 18 rue du Château
21000 DIJON
884 180 837 RCS DIJON

Par décision de l'Associée Unique du 30.06.2025, il résulte que Clémentine BARBIER, demeurant 18 rue du Chateau, 21000 DIJON a été nommé en qualité de Président en remplacement de Rémi BARBIER, démissionnaire.
Pour avis

AL25019338

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOCIETE HOTELIERE DE LA ROUTE BLANCHE
Société par actions simplifiée
Au capital de 640 000 euros
Siège social : 14 et 16 rue Maréchal Foch
21000 DIJON
300 413 739 RCS Dijon

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 17 juin 2025, l'associée unique a pris acte de l'expiration du mandat de Monsieur Hubert HENRY, Commissaire aux Comptes suppléant, et qu'en application de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1961 du 9 décembre 2016, il n'y a pas lieu de nommer un Commissaire aux Comptes suppléant.
Mention sera portée au RCS de Dijon.
POUR AVIS
Le Président

AL25019343

CHANGEMENT DE GÉRANT

Par AGO du 13/12/2024, les associés de la société LOCACENTRE, SCI au capital de 30 489,80 euros, Siège social : 5 rue de Rouen 21000 DIJON, RCS DIJON 444 057 624, ont pris acte du décès de Madame Martine LECOEUR survenu le 15/08/2024, et ont nommé en qualité de nouveau gérant, Monsieur Bertrand LECOEUR, demeurant 5 rue de Rouen 21000 DIJON pour une durée illimitée.
L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis - La Gérance

AL25019349

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ATS GROUPE
SAS au capital de 1 100 100 €
Siège social : 10 C rue Paul Verlaine
21000 Dijon
535 092 381 RCS de Dijon

Le 24/06/2025, la décision unanime des associés a décidé de transférer le siège social au 69 rue de la Chaux 69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Lyon

AL25019361

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

M INVEST
SASU au capital de 824 000 €
Siège social : 7 Rue du 19 Mars 1962
21600 LONGVIC
831 348 941 RCS DIJON

Selon décisions de l'associé unique du 15/06/2021, la Société CABINET COUREAU domiciliée 6 Boulevard Clémenceau, 21000 DIJON a été nommée Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la Société ROCARD AUDIT, et la Société AUDIT TERREUIL LAUGIER ASSOCIES domiciliée 24 Rue des Tonneliers, 7110 CHALON-SUR-SAÔNE a été nommée Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de M. Stéphane GRAS, pour incompatibilité liée aux mandats de ces derniers, pour la durée restant à courir des mandats de leur prédécesseur, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.
POUR AVIS
Le Président

AL25019381

TRANSFORMATION

LAZARE CARNOT
SARL Au capital de 100.000 €
Siège social : 34 Place Carnot
21200 BEAUNE
829.150.358 RCS DIJON

Par décisions de l'AGE du 01/07/2025, il a été décidé, à compter du même jour, la transformation de la Société en Société par actions simplifiée, la nomination de la société civile VICOME en qualité de Président pour une durée illimitée.
Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :
Forme : Ancienne : Société à responsabilité limitée. Nouvelle : Société par actions simplifiée.
Administration : ancienne : Gérants : M. Stéphane GUIDOT et M. Frédéric LARCHER. Nouvelle : Président : la société civile VICOME - 3B Chemin du Malaquin Hameau de Varennes - 21200 RUFFEY LES BEAUNE - 933.736.019 RCS DIJON.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix au moins.
Agrément : Dans le cas où la Société devient unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement.
En cas de pluralité des associés, toutes les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Préemption : Toutes les cessions d'actions, même entre associés, sont soumises au respect du droit de préemption bénéficiant aux associés.
Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL25019382

SELARL NOTASPHERE
Notaires associés
7 Rue Jean Renaud
Passage Darcy
21000 DIJON

MODIFICATIONS MULTIPLES

Aux termes d'un acte reçu par Maître Florian DUBOSSON le 1er juillet 2025 a été constatée la modification suivante des statuts de la société SNC DES TROISRIVIERES
Nouvelle mention article 8
Les parts sociales sont attribuées et réparties comme suit :
- A Marie-Ange FAVIER 100 parts numérotées 901 à 1.000
- A Sophia CHANHIH FAVIER 900 parts numérotées 1 à 900
Ancienne mention article 16
Les gérants actuels de la société sont :
Marie-Ange FAVIER, associée majoritaire détenant 70 % du capital social, demeurant 9 rue de recdise 21800 SENNECEY LES DIJON et Sophia CHANHIH FAVIER, associée minoritaire détenant 30% du capital social,demeurant 13 rue Nodal 21000 DIJON
Nouvelle mention article 16
Le gérant actuel de la société est :
Madame Sophia CHANHIH, associée majoritaire, demeurant à DIJON 21000 125 bis rue de Longvic
Pour une durée illimitée.
Pour avis
Le notaire

AL25019385

MODIFICATION DU CAPITAL

DEMENAGEMENT VITREY
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
porté à 10 000 euros
Siège social :
18 rue Au Bouchet
21000 DIJON
938 395 191 RCS DIJON

Du procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 04/07/25,
Du certificat délivré le 04/07/2025 par le Commissaire aux Comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,
Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 9 000 € par émission de 9 000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1 000 € à 10 00 €.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à mille euros (1 000 €).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 €).
POUR AVIS
La Présidente
Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

AL25019421

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 07/07/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Saulieu : Parcelles forestières – Urbanisme : Zone N du PLU 1 ha 78 a 32 ca 'MONGIN LE BEAU' : K-0116—0117
Plombières-lès-Dijon : Libre, terre – Urbanisme : Zone Npj du PLUI Dijon Métropole 6 a 35 ca 'AU DEVANT DE LA CARNÉE' : AK-0130
Binges : Terres - Urbanisme : Zone A du PLU - Libre après récolte 2025 - 2 ha 89 a 60 ca 'EN FREST' : F-0057
La SAFER Bourgogne Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail à ferme :
Trochères : Terres - Urbanisme : RNU - 4 ha 65 a 80 ca 'PETITS CREUX' : ZC-0041—0042—0073
Binges : Terres - Urbanisme : Zone A du PLU - 1 ha 52 a 18 ca 'PRE DE LA MARE' : ZE-0086 ZH-0107
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29/07/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25019405

// DIVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Charles-Alban PRIEUR, Notaire associé de la SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (21), 1 Place de l'Europe - Simone Veil avec bureau permanent à GENLIS (21), 25 Avenue de Sprendlingen, CRPCEN 21012**, le 13 décembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE entre :
Monsieur Dominique Gérard LEGER, directeur d'école hôtelière, et Madame Nadine Michelle GARAY, pépiniériste, demeurant ensemble à GENLIS (21110) 28 avenue de la Gare.
Monsieur est né à BOULOGNE-SUR-MER (62200) le 15 février 1966,Madame est née à MÂCON (71000) le 31 août 1966.
Mariés à la mairie de GENLIS (21110) le 30 août 2003 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion

AL25019328

LEGATIS DIJON GENLIS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 28 septembre 2012, Mademoiselle Yvonne Marie Eugénie MIOLANE, en son vivant retraitée, demeurant à LONGCHAMP (21110) 10 rue du Pautet.
Née à LONGCHAMP (21110), le 12 octobre 1932.
Célibataire.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
Décédée à DIJON (21000) (FRANCE), le 6 mars 2025.
A consenti un legs universel.
Ce testament a fait l'objet d'un PV de dépôt et description reçu par Maître Maude CLÉON, Notaire Associé à DIJON, le 3 juillet 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Maude CLÉON, notaire à DIJON (21000) 1 Place de l'Europe, référence CRPCEN : 21012, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour Avis.

AL25019400

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

NON DISSOLUTION

DAUTREY SOLAIRE ENERGIE,
SAS au capital de 20 000 euros,
Siège social : 48 route de Fontaine,
21610 ST SEINE SUR VINGEANNE,
979 460 854 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 23/06/2025, il résulte que statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, il n'y a pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis.
Le Président

AL25019235

CLÔTURE DE LIQUIDATION

TROIS E
SCI en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation :
Impasse du Clou
21190 ST ROMAIN
814 531 018 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 20 décembre 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé les liquidateurs de leur mandat, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis.
Les Liquidateurs

AL25019260

NON DISSOLUTION

BOURGOGNE LABO'MBTP
Société à responsabilité limitée
Au capital de 80 000 euros
Siège social : 10 G, rue de la Renouille
21600 LONGVIC
807 415 906 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 30.06.2025 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL25019308

NON DISSOLUTION

ATS CONNECT
SAS au capital de 1.000 €
Siège social: 10 Rue Paul Verlaine,
21000 DIJON
915 168 405 RCS DIJON

Aux termes d'une décision du 24 juin 2025, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225–248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis.
La Présidente

AL25019317

DISSOLUTION ANTICIPÉE

ECO'TER ENERGIES
Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 39 Rue Charles Dumont
21000 DIJON
Siège de liquidation :
39 Rue Charles Dumont, 21000 DIJON
954 023 180 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 15 mai 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Nohé DIF, demeurant 1597 route de Viviers, 07400 ALBA LA ROMAINE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 39 Rue Charles Dumont 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis.
Le Liquidateur

AL25019376

// CONSTITUTION

SOLS INDUSTRIELS DE CHAMPAGNE
SASU au capital de 20 000 euros
12 bis Chaussée de l'Europe
21400 CHATILLON SUR SEINE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 3 juillet 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SOLS INDUSTRIELS DE CHAMPAGNE
Sigle : S.I.D.C.
Siège : 12 bis Chaussée de l'Europe, 21400 CHATILLON SUR SEINE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 20 000 euros
Objet : - Réalisation de dallages, chapes, sols industriels et plus généralement tous travaux de maçonnerie générale.
- La réalisation de tous travaux sur le gros œuvre des bâtiments.
- Tous travaux de terrassement.
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : SNIU - SOCIETE NOUVELLE D'INVESTISSEMENT UREK, SARLU au capital de 10 000 €, ayant son siège social 12 bis, Chaussée de l'Europe - 21400 CHATILLON-SUR-SEINE, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 921 820 304, représentée par M. Veli UREK, gérant de la Société.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL25019386

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 04/07/25, constitution de la Société par Actions Simplifiée : Dénomination sociale : BOURGOGNE COURTAGE ENERGIE Capital social : 1000 euros Siège social : LBA centres affaires 11 avenue du 8 septembre 1944, 21200 BEAUNE Objet : Le courtage en énergies auprès des particuliers et des professionnels, incluant : La négociation et la conclusion de contrats d'achat et de vente d'énergie (gaz, électricité, fioul, pellets, bûches densifiées). La représentation de clients dans les transactions énergétiques. La fourniture de conseils et d'expertise en matière de gestion énergétique. L'organisation d'achats groupés d'énergie, permettant : La réduction des coûts pour les consommateurs grâce à des achats en volume. La coordination entre différents acteurs du marché pour optimiser les conditions d'achat. La fourniture de services de révision et d'entretien de chaudières et de poêles à bois, comprenant : L'inspection et la maintenance régulière des équipements de chauffage. La réparation et le remplacement des pièces défectueuses. La mise en conformité des installations avec les normes de sécurité et environnementales. Le développement de solutions énergétiques durables, telles que : La promotion et l'installation de systèmes de production d'énergie renouvelable (solaire, éolien, biomasse). La recherche et l'innovation dans le domaine des technologies énergétiques propres. La réalisation d'études techniques et de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques.L'établissement de devis pour des projets d'installation de panneaux photovoltaïques. Le suivi de l'installation et constructions des structures accueillant les panneaux photovoltaïques. La fourniture de services de conseil et d'expertise dans le domaine des énergies renouvelables. L'assistance au financement des projets d'installation de panneaux photovoltaïques, y compris la recherche de subventions et de financements publics ou privés. Président : **Monsieur DERANGERE Thomas** Demeurant 2, La Montagne, 71990 SAINT PRIX Directeur général : **Monsieur MARTINEZ-CANADAS Thomas** Demeurant 7, rue des Chioz, 70190 VORAY SUR L'OGNON Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément et organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un nouvel associé est libre. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS DIJON.
Pour avis.

AL25019403

NIÈVRE

// MODIFICATION

Route d'Orléans

TRANSFORMATION

LA CHARITE OPTIC
Société à responsabilité limitée
transformée en
Société par actions simplifiée
Au capital de 24 000 euros
Siège social :
57 GRANDE RUE FRANCOIS MITTERRAND
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
402 296 677 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 27 juin 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée demeurent inchangées.
Les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social sont modifiées. La date de clôture de l'exercice social est fixée au 30 juin de chaque année. En conséquence, l'exercice en cours aura exceptionnellement une durée de 9 mois pour se clôturer le 30 juin 2025.
Le capital social reste fixé à la somme de 24 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants de ceux-ci, est soumise à l'agrément préalable de la Société donné par la collectivité des associés.
Monsieur Arnaud CROTTET-FIGEAT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Arnaud CROTTET-FIGEAT demeurant 2 rue de la Minée - 58150 SAINT ANDELAIN
Pour avis
Le Président

AL25019286

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GARAGE BEUVRON
Société Civile Immobilière
au capital de 500 euros
Siège social :
19 rue du Commandant Victor Guerreau
58420 BRINON SUR BEUVRON
898 187 505 RCS NEVERS

Par décision du 26.06.2025, les associés ont décidé : le transfert du siège social
Ancienne mention : 19, rue du Commandant Victor Guerreau - 58420 BRINON SUR BEUVRON
Nouvelle mention : 2, rue de Veaupoule - 58420 BRINON SUR BEUVRON
Pour avis.

AL25019303

MODIFICATIONS MULTIPLES

HOLDING VEGEO GROUPE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 060 960 euros
Siège social : 15 rue du Commandant Victor Guerreau
58420 BRINON SUR BEUVRON
901 643 510 RCS NEVERS

Par décision du 26.06.2025, les associés ont décidé :
- le transfert du siège social.
Ancienne mention : 15, rue du Commandant Victor Guerreau - 58420 BRINON SUR BEUVRON
Nouvelle mention : 2, rue de Veaupoule - 58420 BRINON SUR BEUVRON
- le changement de dirigeants :
- Madame Emilie VENESSON Présidente sortante remplacée par Monsieur Julien VENESSON demeurant à Brinon-sur-Beuvron, 15 rue du Commandant Victor Guerreau.
- Monsieur Julien VENESSON Directeur Général sortant remplacé par Madame Emilie VENESSON demeurant à Brinon-sur-Beuvron, 15 rue du Commandant Victor Guerreau.
Pour avis.

AL25019316

LA CHARITE OPTIC
SAS au capital de 24 000 €
Siège social : 57, Grande Rue François Mitterrand
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
402 296 677 RCS NEVERS

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes des décisions de l'Associée Unique du 30/06/2025 il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du 1er juillet 2025 :
Président :
ancienne mention : M. Arnaud CROTTET-FIGEAT
nouvelle mention : Mme Sandrine MARTIN dt à SAINT PERE (58) – 4, rue de la Fontaine aux Canes – Villemoison

AL25019322

MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nouvelle Imprimerie Laballery
SCOP SA à capital variable
Siège Social : allée Louis Blériot
58500 CLAMECY
RCS CLAMECY : B 392 607 545

Renouvellement annuel des membres du Conseil d'Administration
Aux termes d'une délibération en date du samedi 14 juin 2025,L'Assemblée Générale Ordinaire a : Elu comme Administrateur :
- Monsieur Dylan RENAULT, 31 Route de Clamecy – 58 700 GIRY
- Monsieur David PINON, Rue des Viaudes – 58 500 BILLY SUR OISY
- Monsieur Pascal PETIT, 12 Route du Muguet – 58 200 SAINT LOUP
- Madame Sarah PETIT, 1 Rue de la Mairie – 58 530 BREVES
Renouvelé les mandats d'Administrateurs :
- Monsieur Erick PITON, 1 Les Cerceaux – 18 240 SAVIGNY en SANCERRE
Non Renouvelé les mandats d'Administrateurs de :
- Madame Virginie CHAUSSARD, 3 Chemin du Cordier – 58 500 CLAMECY - Monsieur David PERRAIN, La Maison Dieu – 58 190 TANNAY - Monsieur Christophe PIERDET, 5 Rue Saint-Médard – 89 480 ANDRYES
Pris acte de la démission de son poste d'Administrateur de Monsieur Cédric VALLERY, 2 Rue du Lavoir – 58 500 MOULOT.
Le conseil d'administration, aux termes d'une

ANNONCES LÉGALES

délibération en date du 14 Juin 2025, a entériné la nomination suivante :
- Présidente du Conseil d'Administration : Madame SAGNELONGE Emilie.
- Vice-Présidente du Conseil d'Administration : Madame PETIT Sarah.
Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres.
Pour avis
Emilie SAGNELONGE , Présidente

AL25019325

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GARAGE BEUVRON

Société Civile Immobilière
au capital de 500 euros
Siège social :
15 rue du Commandant Victor Guerreau
58420 BRINON SUR BEUVRON
898 187 505 RCS NEVERS

Par décision du 26.06.2025, les associés ont décidé : le transfert du siège social
Ancienne mention : 15, rue du Commandant Victor Guerreau - 58420 BRINON SUR BEUVRON
Nouvelle mention : 2, rue de Veaupoule - 58420 BRINON SUR BEUVRON
Pour avis.

AL25019345

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

PARC +

Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Allée Clément Ader
58500 CLAMECY
844 706 655 RCS NEVERS

Par décision du 30/06/2025, l'associée unique a pris acte de la fin du mandat du Commissaire aux comptes, TEAM WONGKOEFFT AUDIT SAS, la société ne remplissant plus les conditions rendant obligatoires la désignation d'un Commissaire aux comptes.
Mention sera faite au RCS de NEVERS

AL25019348

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le 2.6.2025, l'associé unique de la société SAS TEXYS INTERNATIONAL au capital 552000€, siège social VARENNES VAUZELLES (58640) Rue Edouard Branly, 490 935 756 RCS NEVERS, a nommé un co-Commissaire aux comptes.
ANCIENNE MENTION PUBLIÉE :
CAC TITULAIRE : CHD AUDIT VAL DE LOIRE - 51-55, bld de Chateaudun 45000 ORLEANS
NOUVELLE MENTION :
CAC TITULAIRES : CHD AUDIT VAL DE LOIRE - 51-55, bld de Chateaudun 45000 ORLEANS et BMA Audit - 685 av. Robert Malthus 34470 PEROLS.

AL25019356

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le 2.6.2025, l'associé unique de la société SAS TEXYS HD au capital 5.076,70 €, siège social à VARENNES-VAUZELLES (58640) ZA des Chamonds, 16, rue Edouard Branly, 538 141 094 RCS NEVERS, a nommé un co-Commissaire aux comptes.
ANCIENNE MENTION PUBLIÉE :
CAC TITULAIRE : CHD AUDIT AUVERGNE RHONE ALPES - 40, av. Gl de Gaulle 03100 MONTLUCON
NOUVELLE MENTION :
CAC TITULAIRES : CHD AUDIT AUVERGNE RHONE ALPES - 40, av. Gl de Gaulle 03100 MONTLUCON et BMA Audit - 685 av. Robert Malthus 34470 PEROLS.

AL25019357

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA CHATELLERIE

Société Civile Immobilière
Au capital de 4.573,47 euros
Siège social :
COSNE-COURS-SUR-LOIRE (Nièvre)
8, Rue Gambetta
RCS NEVERS : 380 699 827

Assemblée Générale du 7 juin 2025
Date d'effet : 7 juin 2025
Ancienne mention :
Madame Denise CHATELLIER demeurant à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 8, Rue Gambetta
Nouvelle mention :
Madame Denise CHATELLIER demeurant à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 8, Rue Gambetta
Monsieur Jean-Claude CHATELLIER demeurant à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 8, Rue Gambetta,
Monsieur François CHATELLIER demeurant à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 33, Rue de Donzy,
Madame Florence DOUROUX demeurant à NOGENT SUR MARNE (Val-de-Marne) 121, Grande Rue du Générale de Gaulle,
Monsieur Emmanuel CHATELLIER demeurant à NEVERS (Nièvre) 1 bis, Avenue Saint-Just, Résidence l'Europe.

AL25019410

// VENTE AUX ENCHÈRES

MAITRE OLIVIER LEVOIR,
Avocat au Barreau de Nevers
10, rue Saint Martin - 58000 NEVERS
Tél 09.61.20.61.98
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A la requête de la SELARL JSA, mandataire judiciaire, dont le siège est fixé 20 avenue de l'Europe, 78000 VERSAILLES
Au Palais de Justice à NEVERS (Nièvre),
Place du Palais,
LE MARDI 2 SEPTEMBRE 2025à 10h30
COMMUNE DE ROUY (Nièvre)
Lot unique : un immeuble située commune de ROUY (Nièvre) et cadastré Section ZM n°2.
Sur la mise à prix de :TRENTE CINQ MILLE EUROS(35 000 €)
Avec baisse immédiate et sans nouvelle publicité par pallier de 10%, sans que le prix d'adjudication puisse être inférieur à 15 000 € pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte.
Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le 02/07/2025. Me Olivier LEVOIR
Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Olivier LEVOIR au 09.61.20.61.98, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie, ou au Greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé et où quiconque peut en prendre connaissance sans frais.
VISITE du bien prévue le 12 août 2025 à 14h00 :
S'adresser à la SELARL QUALIJURIS 58, huissier de justice, 2 avenue Saint-Just, 58000 NEVERS,
Tél : 03 86 59 73 40

AL25019359

MAITRE OLIVIER LEVOIR,
Avocat au Barreau de Nevers
10, rue Saint Martin - 58000 NEVERS
Tél 09.61.20.61.98
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A la requête de la SELARL JSA, mandataire judiciaire, dont le siège est fixé 18 rue Georges Clémenceau, 78000 VERSAILLES
Au Palais de Justice à NEVERS (Nièvre),Place du Palais,
LE MARDI 2 SEPTEMBRE 2025à 10h30 COMMUNE DE NEVERS (Nièvre)
Lot unique : Un bien immobilier situé sur la commune de Nevers cadastré Section BE n°584 et le lot n°1 comprenant les 4/1000èmes des parties communes générales d'un ensemble immobilier cadastré Section BE n°583.
Sur la mise à prix de :SOIXANTE MILLE EUROS (60 000 €)
Avec baisse immédiate et sans nouvelle publicité d'un quart avec un prix plancher de 45 000 € pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte.
Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le 02/07/2025. Me Olivier LEVOIR
Les enchères peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de Nevers
Le cahier des conditions de la vente peut être consulté sans frais, soit au greffe du juge de l'exécution de Nevers situé Place du Palais de ladite ville, soit au cabinet de Maître Olivier LEVOIR situé 10 rue Saint Martin, 58000 Nevers, rédacteur du cahier des conditions de vente.
VISITE du bien prévue sur place le 12 août 2025 à 10h00 : S'adresser à la SELARL QUALIJURIS 58, huissier de justice, 2 avenue Saint-Just, 58000 NEVERS, Tél : 03 86 59 73 40.

AL25019360

// DIVERS

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

EPRINCHARD Django - RCS Nevers 822 558 185 - entretien d'espaces verts - 5 Lieud-lt 58420 Chevannes-Changy.Jugement en date du 30/06/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL25019364

LA PLAINE DES PIRATES - RCS Nevers 837 474 394 - espace couvert de loisirs à destination des enfants de 0 à 12 ans ainsi qu un espace dédié aux accompagnateurs (structures tubulaires, gonflables, jeux, soirées à thèmes, événements)- 172 avenue du Stand 58000 Challuy. Jugement en date du30/06/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL25019365

CHEGRANI Youna - ceramiste - 78 Grande Rue 58310 Saint-Amand-en-Puisaye. Jugement en date du 30/06/2025prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL25019366

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Par testament olographe du 28 mars 1991, déposé au rang des minutes de Me Sophie KOWAL, notaire associé à CORBIGNY(58800), suivant procès-verbal de description en date du 2juillet 2025, Monsieur Bernard Maurice NACHIN, en son vivantretraité, ayant demeuré à CERVON (58800), 8, rue les Chaumes Berderolles, a institué un légataire universel.
Les oppositions devront être adressées à Me Sophie KOWAL notaire associé à CORBIGNY, 22 Avenue du Champ de Foire, en charge du règlement de la succession, dans le délai d'un mois à compter de la date de réception de l'expédition du procès-verbal de dépôt et d'ouverture dudit testament au greffe du Tribunal Judiciaire de NEVERS.
Pour avis : Me Sophie KOWAL

AL25019369

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 20/01/2017,
Mme Simone Françoise ROBERT, veuve de Mr François CHEVRIAUT, demeurant à LUZY (58170) 13 rue de la Croix décédée à LA CHARITE SUR LOIRE (58) le 27/01/2025,
ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Jean CHINCHOLE, notaire à LUZY (58170), suivant PV du 19/05/2025 dont une copie authentique a été reçue par le greffe du TGI de Nevers le 21/05/2025.
Les oppositions pourront être formées auprès Me Jean CHINCHOLE, notaire à LUZY (58170) BP 16, référence CRPCEN : 58028, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament.
En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25019389

ENVOI EN POSSESSION

Insertion conforme à l'article 1378-1 du Code de procédure civile
Suite au décès de : Madame Renée Françoise ROBERT, demeurant à GERMIGNY-SUR-LOIRE (58320), 4, cour du Four à Pain,
Née à GERMIGNY-SUR-LOIRE (58320), le 20 juin 1942.
Décédée à GUERIGNY (58130), le 17 décembre 2023.
Maître Stéphanie MORMICHE THOMAS, notaire à POUGUES LES EAUX (58320), 70, avenue de Paris est chargé du règlement de la succession.
Il est précisé qu'il existe des testaments en date des : 28 novembre 1999, 13 octobre 2004 et 12 janvier 2010 contenant un legs universel ayant fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description, du 31 mai 2024, constate que les conditions de la saisine dudit légataire universel sont remplies.
Oppositions éventuelles en l'étude du notaire sus-nommé, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal JUDICIAIRE de NEVERS, de l'expédition dudit acte du 8 avril 2025.
Pour avis.

AL25019419

SCP Emeline Cavet-Jacob
Notaire
14 Avenue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne sur Loire

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Emeline CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (nièvre) le 24 JUIN 2025,
Mr Michel François CHEVREAU, retraité et Mme GeorgetteLANDRY, retraitée, demeurant à COSNE COURS SUR LOIRE(Nièvre) 59 route Les Cours, mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple à la mairie de COSNE COURS SUR LOIRE (58200) le 14/12/1985, aux termes d'un contrat de mariage reçu par Maître François LOUSTAUD,Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) le 12 décembre1985, ont déclaré conjointement convenir dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE.
Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial SCP Emeline CAVET-JACOB, à COSNE COURS SUR LOIRE (58200) 14 rue du Maréchal Leclerc, où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil, par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire compétent.
POUR INSERTION
Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire.

AL25019422

// CONSTITUTION

Comptafrance

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date à ST PIERRE LE MOUTIER du 01/07/2025, constitution de la Société à Responsabilité Limitée :
Dénomination sociale : SARL CDJPM
Siège social : 17 Place de l'Eglise, 58240 ST PIERRE LE MOUTIER
Objet social : L'activité d'agence immobilière, la négociation, l'achat, la vente, la location de tous biens ou droit immobiliers, ainsi que l'achat, la vente ou la location gérance de fonds de commerce. Toutes activités de marchand de biens à savoir, l'achat de biens immobiliers ou terrains en vue de la revente.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros
Gérance : Mme Célia BONNAIRE demeurant Serigny, 25 Route d'Apremont 18600 NEUVY LE BARROIS
Immatriculation RCS NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL25019352

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 7/07/2025 à CLAMECY, il a été constitué une SASU dénommée INSPIRATION IMMO au capital de 5 000 €, ayant son siège social sis CLAMECY (58500) Avenue Saint Exupéry ZI de Bagatelle et dont l'objet est l'acquisition, la prise à bail, la propriété ou copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours ou à rénover, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel, de tous autres biens meubles ou immeubles, apportés à la société ou acquis, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés, l'obtention de toute ouverture de crédits et facilités de caisse en vue de la réalisation de l'objet social, ainsi que conférer toutes garanties, cautions, hypothèques liées à ces financements, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.
PRÉSIDENT : La Société INSPIRATION, SAS à capital variable, sis CLAMECY (58500) Avenue Saint Exupéry ZI de Bagatelle, RCS NEVERS 804 620 375 représentée par M. Éric ROUSSEAU. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, ou se faire représenter par un autre associé. Chaque action donne droit à une voix
- AGREMENT : Toutes cessions, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant en assemblée générale extraordinaire. La Société sera immatriculée au RCS de NEVERS.

AL25019409

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

BRUNET ARNAUD
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 3 000 euros
Siège social : 117 Rue de la Clougeotte,
58110 ALLUY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ALLUY du 28 juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : BRUNET ARNAUD
Siège : 117 Rue de la Clougeotte, 58110 ALLUY
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 3 000 euros
Objet : Toutes activités de terrassement et d'installation de système d'assainissement.
L'entretien des extérieurs et espaces verts.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Monsieur Arnaud BRUNET, demeurant 117 Rue de la Clougeotte, 58110 ALLUY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président

AL25019411

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

SARL A.N.Z

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000,00 €
Siège social : 8 Rue du Champ de Ploix
89510 VERON
RCS SENS 828 148 205

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 1er juillet 2025, l'assemblée générale de la société AMBULANCE DU SEREIN a décidé de transformer la société à responsabilité limitée en société civile à compter du 1er juillet 2025. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme
Ancienne mention : société à responsabilité limitée
Nouvelle mention : société civile
Administration
Monsieur Olivier BORDAS, gérant
Suppression des activités suivantes: prestations de services dans les domaines de management, du secrétariat, de la comptabilité, de l'informatique, du conseil technique, de l'ingénierie
Admission aux assemblées et droit de vote :Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité.Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts sociales conformément aux statuts.
Agrément :Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la majorité absolue des voix.
Mention sera faite au RCS de Sens.
Le gérant

AL25019334

CHANGEMENT DE GÉRANT

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES RONCIERES

Groupement Foncier Agricole
Au capital de 400.000,00 €
Siège social La Ferme des Roncières
89800 MALIGNY
R.C.S. : 437 620 404 AUXERRE

Aux termes d'une assemblée générale en date du 17 décembre 2024, les associés ont pris acte du décès de Mme Mariette GAUTHERON veuve SEGAULT et ont décidé de nommer en qualité de nouveaux gérants, en remplacement de cette dernière : Mr Yves SEGAULT demeurant à MALIGNY (89800), Ferme des Roncières, né à AUXERRE (89000) le 9 mai 1967, et Mr Marc SEGAULT demeurant à MALIGNY (89800), Ferme des Roncières, né à TONNERRE (89700) le 16 septembre 1973, pour une durée indéterminée.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.
Pour insertion, les Gérants.

AL25019335

S.J.B. Société d'Avocats

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

CN FACTORY

Société par actions simplifiée
Au capital de 105 000 euros
Siège social : 2 bis rue des Roches
La Chauffonnerie
89210 VENIZY
897 948 188 RCS SENS

Aux termes d'une décision unanime en date du 26 MAI 2025, il résulte que :
- La Société DAM HOLDING, Société par actions simplifiée au capital de 175 000 euros,dont le siège social est 14 Rue des Roches – La Tuilerie – 89210 VENIZY, immatriculée au RCS sous le numéro 930 208 442 RCS SENS, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Henri DAM, démissionnaire.

AL25019307

TRANSFORMATION

J. M. BEAUGER DECORATION

Société à responsabilité limitée
Transformée en
Société par actions simplifiée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 32 RUE DU GENERAL LECLERC
89200 AVALLON
318 520 152 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 30 Juin 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
Monsieur Jean-Michel BEAUGER, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Jean-Michel BEAUGER
demeurant 4 Rue de Locaillot 89450 THAROISEAU
Pour avis
Le Président

AL25019323

Delma SURETÉ & SÉCURITÉ

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

DELMA

Forme : SAS au capital de 30000 euros
Siège social : 18 Chemin de la Billarderie
89500 DIXMONT
948539994 RCS de SENS

Aux termes de l'AGE en date du 13 juin 2025, les actionnaires ont décidé à compter du 13 juin 2025 d'étendre l'objet social aux activités de :
ARTICLE 2 - OBJET
La Société a pour objet en France et à l'étranger :- Le conseil en sureté, sécurité incendie, sécurité des systèmes d'information, et la gestion de crises ;- L'audit pour la mise en sûreté de site et d'évènements ;- La formation dans les domaines ci-dessus ;- Et la vente de produits et marchandises liés à la sécurité, la sureté et la résilience.
Mention sera portée au RCS de SENS.

AL25019324

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

MODIFICATION DU CAPITAL

LPB

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Porté à 110 000 euros
Siège social : 3 rue de la Forêt
89570 SORMERY
509 941 829 RCS AUXERRE

Par décision du 18 juin 2025, l'Associé Unique a décidé une augmentation du capital social de 102 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Capital social : 8 000 euros
Nouvelle mention : Capital social : 110 000 euros
Pour avis
La Gérance

AL25019327

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

MODIFICATION DU CAPITAL

GO'LAV

Société à responsabilité limitée
Au capital de 35 380 euros
Porté à 200 000 euros
Siège social : 8 rue du Four
89700 CHENEY
330 294 281 RCS AUXERRE

Par décision du 24 juin 2025, l'Associé Unique a décidé une augmentation du capital social de 164 620 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Capital social : 35 380 euros
Nouvelle mention : Capital social : 200 000 euros
Pour avis
La Gérance

AL25019329

Terres de Bourgogne
Retrouvez nos vidéos sur notre chaine YouTube

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

MODIFICATION DU CAPITAL

TONNERRE LOISIRS MOTORISES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 200 400 euros
Porté à 400 000 euros
Siège social : Route de Paris
89700 TONNERRE
491 861 548 RCS AUXERRE

Par décision du 24 juin 2025, l'Associé Unique a décidé une augmentation du capital social de 199 600 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Capital social : 200 400 euros
Nouvelle mention : Capital social : 400 000 euros
Pour avis
La Gérance

AL25019330

CUMA DE VILLENEUVE SUR YONNE
N° d'agrément : 890233
RCS de Sens : 428 566 350 00040

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA « DE VILLENEUVE SUR YONNE » à Piffonds, réuni le 08 Avril 2025, a décidé de transférer son siège social de Chez Benoit PETITJEAN – 3 Le Clos de la Herse – 89500 BUSSY LE REPOS à 46 Rue du Val Saint Quentin – 89500 ARMEAU.
Le Président de la CUMA

AL25019350

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

CESSION DE PARTS SOCIALES

SEB RACING SERVICE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 6 rue de Lorgelie - Bierry
89200 SAUVIGNY LE BOIS
501 146 120 RCS AUXERRE

Aux termes d'un acte sous signature privée, en date à SAUVIGNY LE BOIS du 29 janvier 2025, Madame Ophélie DARIN demeurant 102 route de Lyon 89200 AVALLON
a cédé
à Monsieur Sébastien DARIN demeurant 10 place François Gibon 89200 MAGNY,
L'ensemble des DIX-HUIT (18) parts sociales qu'elle détenait dans la société ci-dessus désignée.
Aux termes d'un acte sous signature privée, en date à SAUVIGNY LE BOIS du 29 janvier 2025, Monsieur Éric DARIN demeurant 6 rue de Lorgelie 89200 SAUVIGNY LE BOIS
a fait donation
à Monsieur Sébastien DARIN demeurant 10 place François Gibon 89200 MAGNY, de TRENTE-HUIT (38) parts sociales qu'il détenait dans la société ci-dessus désignée.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL25019378

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

CESSION DE PARTS SOCIALES

GARAGE DARIN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 47 500 euros
Siège social : Route de Lyon
89200 AVALLON
448 395 079 RCS AUXERRE

Aux termes d'un acte sous signature privée, en date à SAUVIGNY LE BOIS du 29 janvier 2025, Monsieur Éric DARIN demeurant 6 rue de Lorgelie 89200 SAUVIGNY LE BOIS
a fait donation
à Madame Ophélie DARIN demeurant 102 route de Lyon 89200 AVALLON,
de VINGT-CINQ (25) parts sociales qu'il détenait dans la société ci-dessus désignée.
Aux termes du même acte sous signature privée, Monsieur Éric DARIN demeurant 6 rue de Lorgelie 89200 SAUVIGNY LE BOIS
a fait donation à
Monsieur Sébastien DARIN demeurant 10 place François Gibon 89200 MAGNY,
de VINGT-CINQ (25) parts sociales qu'il détenait dans la société ci-dessus désignée
L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL25019379

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCEV LES BAUMES

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 752 690,00 euros
Siège social : 33 rue du Château, Milly
89800 CHABLIS
423 771 252 RCS AUXERRE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2025, la collectivité des associés a décidé de nommer Mme Angèle PINARD, demeurant à CHABLIS (89800), Milly, 33 rue du Château, aux fonctions de gérant, à compter du 26 juin 2025.
Pour avis, la gérance.

AL25019393

ANNONCES LÉGALES

MODIFICATIONS DES STATUTS

A.P.S.

Société à responsabilité limitée
Capital de 150.000,00 EUR
Siège social :
30 quai de Nancy
89100 Sens
RCS Sens 423 234 129

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 4 juillet 2025 a été :
constaté le décès de Monsieur Christian LE BARTZ, survenu au Sens (89100), le 4 février 2025, ancien gérant.
procédé à la nomination de deux co-gérants : Madame Audrey LE BARTZ, demeurant à Rosoy (89100), 67 route de Véron, née à Les Lilas (93260), le 2 août 1981 et Monsieur Marc LE BARTZ, demeurant à Pommeuse (77515), 20 rue de la Cavée, né à Sens (89100), le 11 septembre 1984 (en lieu de place de l'administrateur provisoire dont la mission est terminée).
Mention au RCS de Sens.

AL25019401

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATIONS DES STATUTS

MAISON DE SANTE DE VERMENTON

Société Interprofessionnelle
de soins ambulatoires
à capital variable
Siège social :
Route de Tonnerre
89270 VERMENTON
795 400 209 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 26 juin2025, l'Assemblée Générale a décidé :
de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale MAISON DE SANTE DEVERMENTON par MAISON DE SANTE DE LAVALLEE DE LA CURE ;
de nommer Monsieur Gerardus, dit Geert VANDER HEIJDEN, demeurant 2 Place Saint Etienne 89000 AUXERRE et Madame Elodie SAUNIER,demeurant 35 Grande Rue 89460 SAINT PALLAYE en qualité de co-gérants.
Monsieur Jean-Pierre DELANNOY et Madame Raphaële BERTOUX-SALAZAR conservent leur mandat.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL25019417

// DIVERS

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 02/07/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire après cession totale de la Sàrl à associé unique OUANNE AGRI 22 rue des Vignes 89560 Ouanne (vente et réparation de matériel agricole). RCS Auxerre 421324468. CIP 4903. Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY.

AL25019362

LAURE Virginie
Résidence Le Palais - 1 Rue de l'Epée
89100 SENS

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du Code de Commerce au titre de la procédure suivante :
MAISON DES CAPRICES SARL
Liquidation Judiciaire simplifiée du 05/11/2024
8 ROUTE DE VOULX à 89100 SENS
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 1 juillet 2025.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL25019320

LAURE Virginie
Résidence Le Palais - 1 Rue de l'Epée
89100 SENS

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du Code de Commerce
ARGENTINS (LES) SCI07/02/2023
Liquidation Judiciaire du 23/05/2023
Zone Industrielle des Vauguillettes 7 rue de Sancey 89100 SENS
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 2 juillet 2025.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL25019358

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Auxerre - bois taillis, terres, prés, vigne - 6 ha 84 a 73 ca - 'LES GRAFIGNOTS' : YA - 0045 - 'LES PRESLES' : YA – 0063 – 0108 - 0109 - 'LE SAUT DU MERCIER' : YC - 0089 - 'VAUX PROFONDE' : YC – 0124 – zonage : zones A et N du PLUi.
Champignelles - bois taillis - 6 ha 55 a 70 ca - 'BOIS DU RUP' : ZT – 0078 - 0079 - 'LE VIEUX CHATEAU' : ZT – 0073 – zonage : RNU.
Diges – bois taillis - 2 ha 24 a 20 ca - 'LES BOIS GRIVAUX' : F – 0549 – zonage : zone N du PLU.
Fournaudin - terre – fonds occupé - recherche d'un bailleur pour le maintien du fermier en place :
- 8 ha 53 a 97 ca - 'LA METAIRIE' : ZI 0025 - 'HAUT DES BUISSONS' : ZI - 0037 - 0069 - 'LA FAYETTE' : ZI 0038 - 'LE HOUSSEAU' : ZK 0020 - zonage : zone A du PLU
- 9 ha 06 a 50 ca - 'LA MARNIERE A LA BICHE' : ZI 0018 - 'VALLEE DE CHUELLE' : ZI 0056 - 'LE HOUSSEAU' : ZK 0018 - 0019 - zonage : zone A du PLU
- 9 ha 13 a 13 ca - 'LE PUITS AUX BELLES' : ZE 0023 - 'LA METAIRIE' : ZI 0043 - 'VALLEE DE CHUELLE' : ZI 0067- 'LE HOUSSEAU' : ZK 0016 - zonage : zone A du PLU.
Venoy – bois taillis, pré, verger - 1 ha 48 a 28 ca - 'LES PETITS BOIS' : AL - 0029 - 'LES BRANNETS' : ZX - 0083 - 'LES VAUX PROFONDES' : ZY – 0061 – 0069 – zonage : zones A et N du PLUi.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 28/07/2025 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25019413

Maître Inès ROUSSEL-TERRILLON
Notaire
7 Rue du 24 Août 1944
89240 POURRAIN

AVIS VENTE DE TERRAINS BOISÉS

En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, Madame Nadine BERTHAUT avise de son intention de mettre en vente des terrains boisés ci-après désignés dont elle est propriétaire :
Sur la commune de **POURRAIN** (Yonne), les parcelles suivantes :
Section G N° 470 Lieudit LES OUJASSES Surface 00 ha 09 a 20 ca
Section G N° 733 Lieudit MOULIN DE BREILLE Surface 00 ha 05 a 90 ca
Section F N° 937 Lieudit LES DANGIMES Surface 00 ha 14 a 75 ca
Section F N°940 Lieudit LES DANGIMES Surface 00 ha 11 a 70 ca
Section F N°941 Lieudit LES DANGIMES Surface 00 ha 07 a 02 ca
Section G N°229 Lieudit LES PLOMBES Surface 00 ha 05 a 00 ca
Section ZV N°941 Lieudit MOULIN DE LA BREILLE Surface 00 ha 51 a 38 ca
Contenance totale: 01 ha 04 a 95ca
Sur la commune de **PARLY** (Yonne) la parcelle suivante :
Section E N°28 Lieudit LA FONTAINE DES ROBINOTS Surface 00 ha 00 a 90 ca
Moyennant le prix principal de **SIX MILLE DEUX CENTS EURO (6200€)**, payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition et les honoraires d'intermédiaire s'il en existe.
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ces terrains dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de POURRAIN et en la mairie de PARLY de cet avis de vente, soit à compter du 17/06/2025 pour la mairie de POURRAIN et du 16/06/2025 pour la mairie de PARLY, pour faire connaître l'exercice de son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur.
Pour les conditions précises de la vente projetée, il est renvoyé à l'affichage en mairie.
L'exercice de ce droit doit être notifié, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître ROUSSEL-TERRILLON Inès, notaire à POURRAIN (89240), 7 rue du 24 Août 1944, dûment mandaté à cet effet par le vendeur.
L'absence de réponse dans le délai de deux mois suivant la date d'affichage en mairie équivaudra à un refus de l'offre de vente.

AL25019394

Notaires

SCP Maîtres Caroline BRISSON et Vincent VILLECOURT,
Notaires à AUXERRE (89000),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

ENVOI EN POSSESSION

Art 1007 du Code Civile
Article 1378-1 du Code de procédure civile
Loi n°2016-15-47 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 29 mai 2005, Madame Denise Marie COUTURIER, en son vivant demeurant à AUXERRE (89000) 14 avenue de la Puisaye, née à SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON (69360) le 21 septembre 1926, veuve de Monsieur André Albert TRUCHON, décédée à AUXERRE (89000) le 11 juin 2025,
A consenti un legs universel.
Ce testament fait l'objet d'un dépôt descriptif de testament reçu par Maître Vincent VILLECOURT, notaire à AUXERRE (89000) le 4 juillet 2025, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine. Les oppositions à l'exercice de leurs droits pourront être formées par tout intéressé auprès de Maître Vincent VILLECOURT, notaire en charge du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'Auxerre, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis
Le notaire.

AL25019408

Laurent FRANCIN, Stéphanie FAIVRE FRANCIN & Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date à PARIS du 5/06/2024, déposé au rang des minutes de Maître Elise LAROCHE SAUTEREL, notaire associé à AUXERRE (89000), 10 bld Davout,-suivant acte contenant procès-verbal d'ouverture de testament en date du 7/07/2025,
Madame Marguerite Yvonne BILLON, demeurant à PARIS (75017), 25 rue de Chazelles, célibataire, née à NIMES (30000), le 01 octobre 1935, décédée à PARIS (75017), le 23 avril 2025,
a institué un légataire universel.
Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains dudit notaire chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du TJ de PARIS de la copie authentique du procès-verbal susvisé et de la copie figurée de ce testament.
Pour avis, le notaire.

AL25019423

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL DE LA CROIX SAINT PIERRE

Entreprise Agricole
A responsabilité limitée
En liquidation
Au capital de 88 755,82
Siège social : 2 Lieudit Petit Chaumont
89110 CHASSY
Siège de la liquidation :
2 Lieudit Petit Chaumont
89110 CHASSY
394 019 459 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 6 juin 2025, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Elle a nommé comme Liquidateurs Madame Peggy BALLIN, demeurant 3 chemin du Ravillon, 89110 POILLY SUR THOLON et Madame Nathalie JOUAN demeurant 3 avenue du Ru Couvert, 89100 PARON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les autorise à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 2 Lieudit Petit Chaumont, 89110 CHASSY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Les Liquidateurs

AL25019331

S.J.B. Société d'Avocats

NON DISSOLUTION

SPFPL DU DOCTEUR ÉRIC BOUILLOT

Société de participations financières
de profession libérale
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 8 rue de l'Auge
89000 PERRIGNY
895 090 561 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 30 octobre 2023, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL25019346

DISSOLUTION

K PROJET

SASU au capital de 8 000 €
Siège social : K PROJET 29 AV DE SULLY PROLONGEE.
89300 JOIGNY
RCS SENS 918 131 913

L'assemblée générale extraordinaire du 02/07/2025 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 02/07/2025.
Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur PIAT Laurent, demeurant 18 bis rue du port, 18 bis rue du port, 89400 EPINEAU LES VOVES et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce SENS.
PIAT Laurent

AL25019354

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI PRISCA

Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 2 400 euros
Siège social : 12 Grande rue
89400 BASSOU
Siège de liquidation : 12 Grande rue
89400 BASSOU
452 124 563 RCS SENS

L'Assemblée Générale réunie le 11 avril 2025 au 12 grande rue 89400 BASSOU a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe DUCRE, demeurant 12 grande rue 89400 BASSOU, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2024
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25019372

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI MDB

Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 12 Les Bouviers
89110 SOMMECAISE
Siège de liquidation : 8 rue Lucien Ducrot
89400 CHARMOY
528 632 748 RCS SENS

L'Assemblée Générale réunie le 30 juin 2025 au Cabinet FIDUCIAL SOFIRAL Avocats, 15A avenue du Château 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Danielle BOSSUT, demeurant 8 rue Lucien Ducrot 89400 CHARMOY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25019373

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL ART COIFF

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social: 2 place Vauban
89200 AVALLON
Siège de liquidation : 10 rue de l'Eglise
89440 ATHIE
442 153 235 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 15 mai 2025 au 10 rue de l'Eglise 89440 ATHIE, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Annie DONDAINE demeurant 10 rue de l'Eglise 89440 ATHIE de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal des activités économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25019374

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI THIB & YANNIMMO

Société civile au Capital de 1 500 Euros
SIEGE SOCIAL : 4 rue Haute
89740 PIMELLES
751 819 608 RCS AUXERRE
SIRET 751 819 608 00017

L'AGE des associés du 04/07/2025 a décidé :
- la dissolution anticipée de la société à effet du même jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel conformément aux dispositions des articles 1844-7,4°) et suivants du Code Civil
- de nommer en qualité de liquidateur M. Yann COUSIN, demeurant à PIMELLES (89740) 4 rue Haute
- de fixer le siège de la liquidation à PIMELLES (89740) 4 rue Haute ; la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés audit siège.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE en annexe au registre du commerce et des sociétés.

AL25019418

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

KENAYA KP

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 3 000 euros
Siège social :
1 Rue Oslo
89470 MONETEAU
Siège de liquidation :
1149 Chemin de Montambert
45700 MONTCRESSON
843 592 460 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 24 juin 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 mai 2025, déchargé Nadia VIDON, demeurant 1149 Chemin de Montambert 45700 MONTCRESSON, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal des activités économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL25019407

// CONSTITUTION

CAPE LG EXPERTISE COMPTABLE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/06/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :LES RUISSEAUX
Objet social : L'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de droit de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles
Siège social :24 rue du Veau 89140 Michery.
Capital : 1000 €Durée : 99 ans
Gérance : M. PICARD Jean Michael, demeurant 24 rue du Veau 89140 Michery
Clause d'agrément : Cession libre entre associés.
Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de Sens

AL25019319

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique du 30 juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée à associée unique
Dénomination : SAS DE L'EGALITE
Siège : 13 rue de l'Egalité, 89000 AUXERRE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre.
Présidente : La société GEBAT DEVELOPPEMENT, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 431 000 euros, ayant son siège social 16 Rue de Rome, 89470 MONETEAU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 523 243 830 RCS AUXERRE, représentée par Monsieur Jorge MIRANDA SENRA, Président.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL25019336

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/07/2025, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : LUTAN MAÇONNERIE GÉNÉRALE
Forme : SAS
Capital social : 14 000 €
Siège social : 9 Allée des Acacias, 89690 CHEROY
Objet social : Maçonnerie générale, couverture, placo, isolation, carrelage, démoussage et ravalement.
Président : M. Thomas LUTAN demeurant 9 Allée des Acacias, 89690 CHEROY, élu pour une durée indéterminée.
Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.
Clause d'admission : Admission aux Assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS

AL25019368

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

SCI À CAPITAL VARIABLE

Suivant acte reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAU NOTAIRE », titulaire d'un Office Notarial sis à AUXERRE (YONNE) 5 rue Marcelin Berthelot, le 3 juillet 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : LOJ.
Le siège social est fixé à : SAINT-CLEMENT (89100), 7 cite Pont à Mousson.
La société est constituée pour une durée de 99 années.
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).
Les apports sont en numéraires.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est Madame Louise BELGHADID demeurant à SAINT CLEMENT (89100), 7, Cité Pont à Mousson.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SENS (89).
Pour avis
Le notaire.

AL25019390

